
Balade du Cailly : Inauguration de la Voie verte à Maromme

La Métropole vient de finaliser, dans le cadre du programme « Balade du Cailly », la portion marommoise. Plus de 500m de voie verte, arborée, s'ouvre ainsi aux mobilités douces, en bord de rivière.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie et David Lamiray, Maire de Maromme : « La mobilité est au cœur des préoccupations des élus, notamment dans des zones urbaines particulièrement denses comme celle de Maromme. A l'heure où chacun prend conscience de l'urgence climatique et de la menace que fait planer la sédentarité sur notre santé, il est primordial d'accompagner et d'encourager la transition vers des modes de transport plus propres et plus actifs. Depuis plusieurs années, cette évolution est impulsée par la commune de Maromme au moyen d'une réappropriation des berges du Cailly et d'un certain nombre d'aménagements. Elle prend notamment la forme d'un meilleur partage de l'espace public et d'une adaptation de la voirie, afin de laisser place à la mobilité du futur tout en couvrant l'ensemble des besoins de déplacements des ménages. En cela, l'inauguration de la balade du Cailly constitue aujourd'hui une étape importante de la politique volontariste menée à l'échelle de la Ville et de la Métropole Rouen Normandie ».

Le programme « Balade du Cailly », porté par la Métropole, consiste à créer un cheminement de loisirs le long de cette rivière entre Rouen et Malaunay. La portion de 560m qui vient d'être finalisée à Maromme s'inscrit dans ce projet. Ainsi, une voie verte, entre les rues Berrubé et Raymond Duflo, a été créée sur les parcelles privées de Novandie, Eaux de Normandie, SOMEDDEC et du site de captage d'eau potable de la Métropole. Le chantier a duré 6 mois. Cette nouvelle voie fait 3m de large et est en enrobé afin d'accueillir toutes les pratiques de loisirs (marche, vélo, course à pied, etc).

Une passerelle vélo/piéton a été créée afin de franchir le Cailly pour déboucher sur la rue Raymond Duflo. Au nord, cette voie verte viendra se raccorder, via un contre sens cyclable, à l'aménagement cyclable réalisé en 2016 sur la promenade de l'Abbé Grégoire. Au sud, elle vient se raccorder sur l'aménagement réalisé également en 2016 sur le Chemin de la Clérette.

Un espace paysagé a été réalisé avec notamment la mise en place d'un verger (cerisiers, poiriers, pommiers). Des arbustes et autres plantations ont également été installés sur les berges du Cailly. Un nouvel éclairage public permettant l'illumination de l'ensemble de la piste a été mis en place.

L'investissement pour cette réalisation s'élève à 634 260€ HT. La Métropole Rouen Normandie a bénéficié du soutien financier de la Région Normandie (37 380€) et du Département (64 821€).



Information on the results of the implementation of the National Strategy for Sustainable Development of the Republic of Serbia

The National Strategy for Sustainable Development of the Republic of Serbia is a key document that defines the long-term vision and goals for the country's development. It is based on the principles of sustainability, which encompass economic, social, and environmental aspects.

The implementation of the National Strategy is a complex process that requires the coordinated efforts of all stakeholders, including the government, private sector, and civil society. The results of the implementation are being monitored and evaluated regularly to ensure that the country is on track to achieve its sustainable development goals.



The National Strategy for Sustainable Development of the Republic of Serbia is a key document that defines the long-term vision and goals for the country's development. It is based on the principles of sustainability, which encompass economic, social, and environmental aspects.

